

# POURQUOI LES ANGLO-QUÉBÉCOIS QUITTENT-ILS LA PROVINCE?

REVUE DES TRAVAUX

---

Marie-Odile Magnan  
*Université Laval*

## Résumé

L'objectif de cet article est de présenter un bilan des connaissances portant sur le thème de l'émigration des Anglo-Québécois à l'extérieur du Québec. Le contexte, les perspectives adoptées par les chercheurs ainsi que les divers facteurs de migration seront explicités. L'on verra que les causes de ces départs massifs sont multiples et interreliées. Aucun facteur ne peut expliquer à lui seul la complexité de ces mouvements migratoires. Il n'y a pas de consensus dans la littérature quant à la prépondérance de certaines variables. Néanmoins, les migrations interprovinciales des anglophones du Québec semblent être le résultat de facteurs linguistiques, culturels, politiques, législatifs et économiques ainsi que de facteurs liés à la socialisation. Cette étude reste encore exploratoire; l'auteure conclut que de nouvelles recherches doivent être effectuées sur le sujet.

## Abstract

*The goal of this article is to present a literature review pertaining to the out-migration of Anglo-Quebecers. The context, the perspectives used by the researchers as well as the factors explaining this out-migration will be outlined. The causes of this exodus are multiple and interrelated. No single factor can explain in itself the complexity of this outflow. There is no consensus in the literature concerning the prevalence of specific variables; however, the interprovincial migration of Anglo-Quebecers seems to be the result of linguistic, cultural, political, legal, economic and socialisation factors. Studies conducted on this topic are still exploratory; the author concludes that further research is needed.*

---

Lors de la parution du rapport de Marie-Odile Magnan (sous la direction de Madeleine Gauthier) « *To stay or not to stay* » : *migration des jeunes anglo-québécois. Revue de la littérature*<sup>1</sup> en 2004, peu de travaux avaient été menés sur le thème de l'exode des jeunes anglophones du Québec. En fait, la dernière enquête avait été effectuée en 1994 par Uli Locher. Récemment, lors du colloque organisé conjointement par le *Centre de recherche des Cantons de l'Est* et *l'Association des Townshippers*, de nouvelles études sur le sujet ont été présentées, dont celles de Natalie Kischuk<sup>2</sup> et de William Floch<sup>3</sup>. Le but de cet article est de présenter une synthèse du rapport rédigé par Magnan; un bilan des connaissances sur le thème de l'émigration des Anglo-Québécois sera donc exposé, bilan dont peuvent s'inspirer les futurs chercheurs qui s'intéresseront à cette problématique. Le contexte du thème à l'étude sera d'abord présenté, puis une revue des travaux portant sur les facteurs de migration à l'extérieur de la province suivra. Tout au long de l'article, les comportements migratoires de la population anglophone totale seront comparés à ceux des jeunes anglophones. L'emphase sera mise sur cette nouvelle génération qui représente la vitalité future de la communauté.

### Contexte

La problématique généralement abordée dans la littérature, celle qui inquiète, est la migration des Anglo-Québécois vers les autres provinces canadiennes. En effet, la migration interprovinciale est liée à la chute démographique du groupe anglophone<sup>4</sup>. Ce déclin, que Locher appelle « un des grands événements dans l'histoire démographique du Canada », remonte aussi loin que l'époque de la Confédération<sup>5</sup>. Cependant, c'est vers la fin des années 1960 que la migration a davantage contribué à la décroissance du nombre d'Anglo-Québécois, la période critique étant celle de 1976–1981<sup>6</sup>. Les chercheurs associent cette baisse marquée à la Révolution tranquille et aux différents événements politiques et législatifs survenus dans les années 1970, tels l'élection du Parti québécois en 1976 et l'avènement de la loi 101 en 1977<sup>7</sup>. C'est à partir de cette décennie mouvementée que la migration des Anglo-Québécois a commencé à être étudiée. Depuis les années 1980, la migration vers les autres provinces s'est davantage stabilisée, mais la proportion d'Anglo-Québécois diminue toujours<sup>8</sup>. En 2001, 8,3 % de la population du Québec déclarait l'anglais comme langue maternelle, 10,5 % affirmait parler l'anglais le plus souvent à la maison et 12,9 % avait l'anglais comme première langue officielle parlée<sup>9</sup>.

Les taux de migration interprovinciale les plus élevés au sein de la communauté anglophone du Québec se retrouvent principalement



*Lennoxville High School, 1930.*

*Source: P998 Eastern Townships Research Centre Graphic Material Collection*

chez les jeunes<sup>10</sup>, une tendance que l'on observe également dans d'autres pays industrialisés. Il reste que l'on assiste à une diminution constante du nombre de jeunes Anglo-Québécois : le taux de sortie du Québec vers le reste du Canada selon la langue maternelle des jeunes adultes de 25 à 34 ans pour la période de 1996–2001 était, en effet, de 15,8 % pour la catégorie « anglais » comparativement à 6,1 % pour la catégorie « autres » et à 1,6 % pour la catégorie « français<sup>11</sup> ».

Il devient alors crucial d'étudier la migration des jeunes adultes anglo-québécois puisque la proportion de jeunes d'un groupe ethnolinguistique a une incidence sur sa vitalité future<sup>12</sup>. Ainsi, la connaissance des facteurs de migration, d'attraction et de rétention des jeunes Anglo-Québécois est indispensable. La communauté québécoise d'expression anglaise est d'ailleurs préoccupée par l'idée d'empêcher les départs massifs des jeunes anglophones vers les autres provinces<sup>13</sup>. Le *Quebec Community Groups Network (QCGN)* souligne ceci : « *A lack of research data perpetuates a lack of knowledge about these movements, which contributes to the English-speaking community of Quebec's malaise*<sup>14</sup>. » À la lumière de ce constat, plusieurs questions se posent : pourquoi les jeunes Anglo-Québécois quittent-ils en grand nombre le Québec? Quels sont les facteurs qui motivent leur décision? Qu'est-ce qui, par ailleurs, en retient d'autres au Québec? Voilà autant de questions auxquelles cet article tentera de répondre.

## Perspectives adoptées par les chercheurs

Différentes approches sont utilisées afin d'étudier la migration interprovinciale des Anglo-Québécois ou, plus précisément, des jeunes Anglo-Québécois. Les principales sont exposées ici.

Celle qui prévaut dans la littérature est l'approche linguistique et culturelle. Ainsi, les chercheurs font l'hypothèse que les trajectoires migratoires des anglophones s'expliquent par le fait que ceux-ci constituent un groupe linguistique et culturel distinct. Par exemple, les chercheurs s'accordent pour dire que les anglophones sont beaucoup plus enclins à émigrer dans les autres provinces canadiennes que les autres groupes linguistiques du Québec<sup>15</sup>. Les comportements migratoires des anglophones sont alors comparés à ceux des francophones et des allophones. L'impact des compétences linguistiques en français des Anglo-Québécois sur leur migration est également vérifié<sup>16</sup>. Par ailleurs, certains chercheurs analysent la corrélation entre le désir de demeurer dans un milieu majoritairement anglophone et l'émigration hors Québec<sup>17</sup>. Amit-Talai fait cependant remarquer qu'il ne faut pas considérer le facteur linguistique comme étant la principale explication de la migration interprovinciale des jeunes anglophones : « *Clearly, we are dealing with social and cultural dynamics far more complex than our linguistic labels in themselves allow for*<sup>18</sup>. » Quelques auteurs tentent aussi de déterminer si l'identité ethnique, l'enracinement et le climat culturel du Québec sont des facteurs explicatifs de la migration interprovinciale des Anglo-Québécois<sup>19</sup>.

L'on tente d'analyser, par l'approche politico-légale, les parcours migratoires des Anglo-Québécois à l'aide des différents événements survenus au Québec tant sur le plan politique que législatif. Par exemple, les chercheurs qui adoptent cette perspective soulignent que les taux de migration interprovinciale des Anglo-Québécois sont généralement élevés lors de périodes dites de « tension politique<sup>20</sup> », telles l'élection du Parti québécois en 1976, l'avènement de la loi 101 en 1977 ainsi que lors des référendums de 1980 et de 1995<sup>21</sup>. Cette approche présente néanmoins des limites puisque, comme le mentionne Termote (2002; 1997), l'effectif des anglophones du Québec diminue même lors de périodes calmes sur le plan politique.

Puis, une approche économique est également utilisée afin d'expliquer l'exode<sup>22</sup> des Anglo-Québécois. Certains chercheurs désignent le contexte lié à l'économie du Québec et des autres provinces canadiennes comme étant l'un des éléments pouvant pousser les anglophones à quitter la province<sup>23</sup>. De plus, certaines études tentent de démontrer que l'émigration est due au fait que les anglophones québécois croient pouvoir bénéficier de meilleures

perspectives d'emploi hors Québec<sup>24</sup>. Un sentiment de discrimination face aux francophones, plus qu'un manque de compétences linguistiques en français, pourrait mener à une telle impression<sup>25</sup>. Puis, des facteurs liés à « l'avancement économique<sup>26</sup> », tels que la scolarisation (c'est-à-dire la scolarisation hors Québec dans le cas des anglophones), pourraient expliquer le phénomène à l'étude<sup>27</sup>.

Les chercheurs combinent souvent plusieurs de ces approches puisque ces facteurs sont interreliés<sup>28</sup>; ces éléments ont tous une certaine incidence sur la migration interprovinciale<sup>29</sup>. Locher (1992) fait également remarquer que les raisons de migrer varient d'un individu à l'autre. Ce rapport présentera les différents facteurs de migration identifiés dans les études menées sur le sujet.

### Migration à l'extérieur de la province

Mis à part les recherches qui ont été présentées par Floch et Kishchuk lors du colloque intitulé *The Eastern Townships English-Speaking Community: Coming? Going? Staying?* tenu en mars 2005, la migration des Anglo-Québécois est un sujet qui a été peu étudié jusqu'à présent. Lorsqu'il est abordé dans la littérature, il est principalement question de migration à l'extérieur de la province de Québec. Ainsi, les facteurs d'émigration du Québec vers les autres provinces canadiennes seront présentés.

Lorsqu'ils réfléchissent à leur avenir, la plupart des jeunes adultes anglo-québécois sont pris dans un dilemme : celui de rester ou de partir du Québec<sup>30</sup>. Ce questionnement semble au cœur de leurs préoccupations : « *To stay or not to stay: that is the question that torments almost every English-speaking young person*<sup>31</sup>. » Les départs massifs d'anglophones vers les autres provinces canadiennes constituent un phénomène qui fait partie de leur environnement social et même de leur identité<sup>32</sup>. Selon Locher (1991), rester au Québec signifie apprendre le français, accepter le statut désormais minoritaire de la communauté anglo-québécoise et faire face à un marché du travail difficile pour ceux dont les compétences linguistiques en français laissent à désirer. En contrepartie, partir implique des inconvénients à la fois sur le plan psychologique (déracinement, perte du réseau social établi, « perte d'un statut social privilégié<sup>33</sup> ») et matériel (équivalence des diplômes, déménagement, nouvel emploi sans réseau social professionnel préétabli). Cependant, le départ peut aussi engendrer une certaine libération et une augmentation des chances de réussite professionnelle<sup>34</sup>. Cette possibilité de partir semble préoccuper les Anglo-Québécois tout au long de leur existence. En effet, Radice a découvert au terme d'entrevues qualitatives menées auprès d'Anglo-

Montréalais que « ceux qui sont restés mettent toujours le fait de rester en rapport explicite avec la possibilité de partir »<sup>35</sup>.

C'est donc un ensemble de plusieurs facteurs étroitement liés qui contribue à expliquer le phénomène de la migration des Anglo-Québécois<sup>36</sup>. Sans nier que les causes de l'émigration anglophone soient interreliées, ces dernières ont été divisées par thèmes dans le présent article afin de mettre en parallèle les différents résultats de recherche obtenus pour chaque groupe de facteurs.

La plupart des études menées sur le sujet portent sur les intentions de migrer<sup>37</sup>. Locher explique cette décision méthodologique ainsi : « *Tracking down migrants at their new destinations is the single most difficult and costly part of studying the "anglophone exodus"; it hardly ever gets done*<sup>38</sup>. » Les chercheurs sont conscients que les intentions de migrer ne se concrétisent pas toujours<sup>39</sup>. Locher (1992) indique que les énoncés d'intentions migratoires sont davantage basés sur des perceptions, des plans de carrière professionnelle et des insatisfactions face au contexte du Québec que sur une réelle détermination à quitter la province. Cependant, Locher (1992) affirme que l'étude des intentions de migrer permet tout de même d'identifier les déterminants d'une migration future. Il souligne que, dans les recherches antérieures menées sur la migration des anglophones, ce sont les intentions de migrer qui se sont avérées le meilleur prédicteur des mouvements migratoires.

### ***Facteurs linguistiques***

Les facteurs linguistiques mentionnés par les analystes qui se sont penchés sur la problématique de la migration anglophone englobent trois variables explicatives : la langue maternelle, les compétences linguistiques en français et la concentration linguistique d'un lieu donné.

L'impact de la langue maternelle sur les migrations entre le Québec et les autres provinces canadiennes fait consensus auprès des chercheurs. En effet, c'est cette variable qui déterminerait en majeure partie la migration interprovinciale observée au Québec : les anglophones du Québec émigrent davantage que les francophones et les allophones<sup>40</sup>. Les mêmes constatations s'observent chez les jeunes Anglo-Québécois. Par exemple, l'étude quantitative d'Amit-Talai (1993) révèle que les étudiants des écoles françaises sont plus enclins à vouloir migrer à l'intérieur du Québec que les étudiants des écoles anglaises; ces derniers manifestent davantage le désir de quitter la province de Québec. Locher (1992), qui a lui aussi mené une étude quantitative, constate que les anglophones sont plus nombreux à manifester l'intention de migrer hors du Québec. Cependant, il conclut que la

langue maternelle a seulement un impact mineur sur les intentions de migrer exprimées par les membres de son corpus; cette variable n'explique qu'une petite fraction du phénomène. Le faible impact de cette variable est dû au fait que les intentions de quitter le Québec sont généralisées à l'ensemble du corpus, c'est-à-dire même au groupe des jeunes francophones. Amit-Talai (1993) a également découvert que les catégories linguistiques ne sont pas le principal facteur explicatif des intentions de migrer. Elle conclut ceci : « *If therefore we are going to continue to use categories such as English or French-speaking, we should be careful not to confuse classification with cause*<sup>41</sup>. »

Seulement deux études qui portent sur l'ensemble des Anglo-Québécois analysent l'impact des compétences linguistiques en français sur les migrations : l'étude quantitative de Locher (1988) et l'étude qualitative de Radice (2000). Locher (1988) a découvert que les compétences linguistiques en français des Anglo-Québécois, tous âges confondus, ont un impact mineur sur leurs comportements migratoires<sup>42</sup>. Radice, pour sa part, a observé des divergences au sein de son corpus concernant le lien possible entre les compétences linguistiques en français des anglophones et leurs comportements migratoires. Par exemple, plusieurs informateurs ont mentionné que, selon eux, des membres de leur entourage avaient quitté Montréal par crainte que leur manque de connaissances en français ne les empêche d'obtenir un travail<sup>43</sup>. Cependant, d'autres participants qui ne possèdent pas une bonne connaissance du français ont exprimé, au cours des entrevues, leur satisfaction de vivre à Montréal.

Chez les jeunes Anglo-Québécois, la même tendance s'observe<sup>44</sup>. En effet, il semble que le taux élevé de bilinguisme observé chez les jeunes anglophones n'a pas contribué à réduire leur propension à émigrer vers les autres provinces canadiennes<sup>45</sup>. Les résultats de l'étude quantitative d'Amit-Talai (1993) révèlent que les étudiants des écoles anglaises qui avaient évalué leurs compétences linguistiques en français comme étant plus ou moins bonnes étaient les plus enclins à considérer l'option de quitter le Québec. Cependant, ces derniers constituaient une minorité au sein de l'échantillon. En fait, 55,3 % de ceux qui avaient manifesté leur intention de migrer se considéraient très bons en français<sup>46</sup>. Amit-Talai (1993) concluait donc que le manque de compétences linguistiques en français ne contribuait que très peu à expliquer la proportion relativement élevée d'étudiants anglophones désirant migrer vers les autres provinces.

L'étude quantitative de Locher (1994) arrive aux mêmes résultats. Locher explique l'incidence moindre de la variable « compétences linguistiques en français » par le sentiment d'iniquité et de

discrimination ressenti par les anglophones. En fait, la connaissance de la langue maternelle équivaut rarement à celle d'une langue seconde. Ainsi, les jeunes anglophones sont peut-être convaincus que, malgré leurs efforts pour développer leurs habiletés linguistiques en français, ils n'auront pas les mêmes chances sur le marché du travail que leurs homologues francophones. Cette perception pourrait les amener à croire que l'option à suivre n'est pas de s'appliquer à apprendre le français, mais bien de quitter la province de Québec. Lo et Teixeira (1998) et Alliance Québec (1992) arrivent également à la conclusion que le problème des jeunes Anglo-Québécois n'est pas un manque de compétences linguistiques en français, mais bien un sentiment de discrimination.

L'autre facteur qui peut expliquer l'incidence moindre du bilinguisme sur le phénomène à l'étude est que les compétences linguistiques acquises en français par les jeunes anglophones rendent ces derniers très mobiles au sein du Canada : c'est du moins ce que révèle le texte que les jeunes anglophones du Québec ont présenté au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000<sup>47</sup>. De plus, selon le rapport d'Alliance Québec (1992), certains jeunes croient que leur connaissance du français les rend compétitifs sur le marché du travail dans les autres provinces canadiennes, alors qu'au Québec leur habileté à parler l'anglais n'est pas suffisamment valorisée.

Au sein de la population totale des Québécois anglophones, la concentration linguistique ou le désir de demeurer dans un milieu davantage anglophone semble être un des facteurs explicatifs de la migration. Kaplan, qui utilise les données des recensements de 1981 et 1986, indique que la composition linguistique d'un lieu donné joue un rôle clé dans la rétention et dans l'attraction des migrants<sup>48</sup>. Les anglophones du Québec auraient tendance à vouloir s'installer dans les régions où vit une minorité de francophones. Radice (2000) a également découvert, à l'aide de ses entrevues qualitatives, que ce qui pousserait entre autres les Anglo-Montréalais à émigrer serait la disparition des institutions anglophones liées à l'éducation, à la santé, à l'expression culturelle et aux activités sportives; bref, l'inexistence d'une infrastructure qui permette aux anglophones de se réunir.

Néanmoins, la concentration linguistique semble avoir un impact mineur sur les intentions de migrer des jeunes anglophones du Québec. Dans son enquête quantitative portant sur l'exode futur des jeunes anglophones, Amit-Talai a découvert que seulement 12,2 % des répondants ayant manifesté l'intention de migrer donnaient comme raison le désir de vivre au sein d'un milieu davantage anglophone<sup>49</sup>.

### **Facteurs culturels**

Trois facteurs culturels sont présentés par les chercheurs afin d'expliquer les parcours migratoires des anglophones : l'identité, le climat culturel ainsi que l'enracinement des anglophones du Québec.

Lo et Teixeira (1998), qui ont mené une enquête auprès des résidents de Notre-Dame-de-Grâce, soulignent que les Québécois anglophones s'identifient davantage au Canada anglais qu'au Québec, ce qui expliquerait leur propension à émigrer vers les autres provinces. Pour ce qui est des jeunes Anglo-Québécois, l'étude quantitative de Locher (1994) révèle un certain attachement au Canada qui se reflète dans le choix de leur destination migratoire. À la différence de leurs homologues francophones, les jeunes anglophones optent en grand nombre pour le Canada anglais.

Le climat culturel semble également avoir un rôle à jouer dans la migration des Anglo-Québécois. Marmen et Corbeil (1999), qui analysent les résultats du recensement canadien, indiquent que le contexte social et culturel créé entre autres par la situation linguistique du Québec a une influence certaine sur les migrations observées entre les provinces canadiennes. Lo et Teixeira (1998) affirment que le phénomène de la migration interprovinciale s'explique notamment par le choc des cultures qui caractérise le Québec. Locher (1988) indique cependant que, selon les résultats de son étude quantitative longitudinale, l'intégration sociale a un impact statistique mineur sur la migration des Québécois anglophones; les Anglo-Québécois qui manifestent un comportement distant à l'égard de la majorité francophone ne sont pas plus enclins à émigrer hors de la province que les autres Anglo-Québécois.

Chez les jeunes anglophones, le sentiment de ne pas être accepté au sein de la majorité francophone expliquerait en partie leur exode vers les autres provinces canadiennes<sup>50</sup>. Dans le texte présenté au Sommet du Québec et de la jeunesse 2000, des jeunes anglophones expliquaient ainsi le départ des anglophones du Québec : « *a sense of limited acceptance* », « *a sense of rejection at home* » et « *a sense of discomfort and alienation* »<sup>51</sup>. Il faut toutefois noter que ce texte n'est pas représentatif de l'opinion de l'ensemble des jeunes anglophones.

L'enracinement, mesuré notamment par le lieu de naissance ainsi que par le lieu de naissance des parents, semble également avoir un impact sur la migration des Anglo-Québécois. Newbold, qui utilise les données des recensements de 1986 et 1991, affirme que « *the high out-migration rate from Quebec [...] can be largely attributed to English-speaking non-native migrants returning to their province of birth* »<sup>52</sup>.

Chez les jeunes anglo-québécois, les variables « lieu de naissance »

et « lieu de naissance des parents » semblent expliquer une partie de la migration. Les jeunes anglophones nés au Québec seraient moins portés à migrer vers les autres provinces canadiennes que les jeunes anglophones nés hors Québec<sup>53</sup>. Selon l'enquête quantitative de Locher, 87,1 % des élèves de niveau secondaire et collégial nés dans les autres provinces canadiennes avaient l'intention de migrer comparativement à 60,7 % des élèves nés au Québec<sup>54</sup>. L'enracinement des parents semble avoir un effet semblable sur l'exode des jeunes; les enfants issus de parents nés dans une autre province sont beaucoup plus enclins à quitter le Québec<sup>55</sup>. Locher (1994) souligne néanmoins que, selon les résultats de son étude, les corrélations entre le lieu de naissance et les comportements migratoires sont faibles.

### *Facteurs politiques et législatifs*

Le climat politique ainsi que les lois linguistiques du Québec expliquent également l'émigration des Québécois anglophones vers le reste du Canada<sup>56</sup>.

Termote, qui utilise les données du recensement de 1991, indique que le taux de migration interprovinciale des Anglo-Québécois varie selon le contexte politique<sup>57</sup>. En période de changements politiques importants, les Anglo-Québécois émigrent en plus grand nombre<sup>58</sup>. Par exemple, Gauthier (1998), qui suit l'évolution des mouvements migratoires à l'aide des recensements de 1966 à 1996, explique que ce sont les événements politiques survenus dans les années 1970 qui ont contribué à l'émigration record d'anglophones au cours de la période 1976–1981<sup>59</sup>. Le niveau d'émigration interprovinciale aurait été plus élevé lors de l'élection du Parti québécois en 1976 et lors du référendum de 1980<sup>60</sup>. L'avenir politique incertain du Québec semble jouer un rôle important dans les décisions migratoires des Anglo-Québécois<sup>61</sup>. Pourtant, selon l'étude qualitative de Radice (2000), ce qui pousserait les membres de son corpus à quitter Montréal ne serait pas nécessairement la sécession du Québec. Locher résume bien ces contradictions : « les raisons politiques, y compris une opposition à la Charte de la langue française, ont joué un rôle secondaire parfois important. Mais rien ne suggère que “ l'exode des anglophones ” devrait être interprété comme une fuite motivée principalement par des facteurs politiques ou linguistiques<sup>62</sup>. »

L'impact des facteurs politiques sur la migration s'observe également chez les jeunes anglo-québécois. Les données quantitatives recueillies par Locher (1992) révèlent que les principales raisons de quitter le Québec dans un avenir rapproché, mentionnées par les jeunes anglophones, sont politiques (les facteurs politiques incluent ici les lois

linguistiques du Québec).

L'émigration provinciale de la population totale des Anglo-Québécois s'explique également par les lois linguistiques du Québec<sup>63</sup>. Par exemple, le taux de sortants interprovinciaux<sup>64</sup> a augmenté lors de l'adoption de la loi 101 en 1977. Tel que mentionné plus haut, Locher soutient cependant que les lois portant sur la langue n'ont joué qu'un rôle secondaire dans l'exode des anglophones; 17,8 % des membres de son échantillon ont mentionné, comme étant le principal motif de leur départ, la Charte de la langue française<sup>65</sup>.

Pour ce qui est des jeunes Anglo-Québécois, la majorité des étudiants interrogés par Locher (1992) indiquent que les lois linguistiques constituent la principale raison de leur départ potentiel. Environ la moitié des jeunes anglophones ont expliqué l'exode global des Anglo-Québécois par les lois linguistiques du Québec. Locher fait cependant remarquer qu'il est impossible d'expliquer ce phénomène uniquement par l'adoption de la loi 101 en 1977. Il affirme que le niveau d'émigration interprovinciale est demeuré relativement constant depuis 1966 et qu'en fait, la majorité des anglophones n'a pas quitté le Québec durant cette période.

### *Facteurs économiques*

Selon l'étude qualitative de Radice (2000) et l'étude quantitative de Locher (1994), ce sont les variables économiques qui déterminent le plus les décisions migratoires de la population anglo-québécoise, tous groupes d'âge confondus. En ce sens, Locher (1991) remarque que les motivations des migrations anglophones sont sensiblement les mêmes que celles observées dans les autres pays. L'importance des déterminants économiques ressort autant des intentions de migrer, des raisons de départ évoquées par les émigrants ainsi que des analyses macro-économiques et démographiques (1994). Les Anglo-Montréalais interrogés par Radice (2000) expliquent principalement l'exode des Anglo-Québécois par des facteurs économiques. Locher explique ainsi la prépondérance des facteurs économiques : « Si le courant migratoire est en fait de longue durée, c'est surtout dans la structure économique du pays qu'on trouve ses causes, et non pas dans des changements politiques éphémères<sup>66</sup>. »

Dans les travaux de recherche recensés, les facteurs économiques englobent les éléments suivants : le contexte économique, les perspectives d'emploi et « l'avancement économique » (c'est-à-dire la scolarisation hors Québec).

Le contexte économique du Québec semble être un facteur explicatif des comportements migratoires de l'ensemble des Anglo-Québécois<sup>67</sup>.

Il semble que le déclin économique observé au Québec depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (marqué, entre autres, par le transfert dans les années 1970 d'importants sièges sociaux anglophones de Montréal à Toronto) ainsi que la conjoncture économique favorable d'autres provinces poussent les Anglo-Québécois à quitter le Québec<sup>68</sup>. Locher (1988) indique que la recherche d'un meilleur contexte économique explique en partie le départ d'Anglo-Québécois. Son enquête quantitative révèle que 26,7 % des émigrants « sont partis à la recherche de meilleurs avantages économiques ou parce que les conditions économiques du Québec leur déplaisaient »<sup>69</sup>.

Plusieurs Anglo-Québécois quittent également le Québec pour des raisons liées à l'emploi. Certains Anglo-Québécois émigrent dans le but de bénéficier de meilleures perspectives d'emploi et, par le fait même, d'une meilleure qualité de vie<sup>70</sup>. Pour sa part, Radice (2000) indique que ce qui pousserait les Anglo-Montréalais qu'elle a interrogés à quitter le Québec serait l'incapacité d'y trouver un travail.

Le désir de jouir de meilleures perspectives d'avenir explique également l'exode des jeunes anglophones du Québec vers les autres provinces<sup>71</sup>. Lo et Teixeira affirment que ce sont les facteurs économiques plutôt que le contexte politique qui détermineraient davantage la migration interprovinciale des jeunes anglophones. Ils analysent ainsi l'émigration des jeunes anglophones du Québec :

These are people at the beginning of their careers, relatively well educated, mobile, and characteristic of all language communities across the country [...]. They do not have much to lose in leaving Quebec. They are looking for better opportunities elsewhere, apparently conforming to classical migrants leaving on a voluntary basis<sup>72</sup>.

Les résultats de l'enquête menée par Amit-Talai (1993) révèlent que la principale raison de quitter le Québec mentionnée par les élèves anglophones est la poursuite des études, suivie de la recherche d'un emploi. Ces facteurs contribuent également à expliquer les comportements migratoires interrégionaux des jeunes francophones<sup>73</sup>. Cependant, Amit-Talai (1993) souligne que les élèves ayant manifesté le désir de migrer à l'intérieur du Québec ont exprimé les mêmes motivations. Amit-Talai conclut que la principale distinction entre les migrants intraprovinciaux et interprovinciaux repose sur le choix du lieu où ces derniers désirent poursuivre leurs études et leur carrière professionnelle. Elle affirme que les étudiants anglophones interrogés ne désirent pas émigrer vers les autres provinces parce qu'ils croient que leurs chances de réussite sont réduites au Québec, mais bien parce

qu'ils sont intéressés par les perspectives d'avenir offertes dans les autres provinces.

Néanmoins, comparativement aux résultats présentés par Lo et Teixeira (1998) et Amit-Talai (1993), Locher (1994) indique que le désir de bénéficier de meilleures perspectives d'avenir professionnel n'explique qu'une fraction des intentions de départ exprimées par les jeunes anglophones : « On ne peut donc pas affirmer que seuls ceux qui ont les moyens et les ambitions socio-économiques expriment le désir de quitter le Québec<sup>74</sup>. »

### ***Facteurs liés au réseau social et à la socialisation***

Les motifs de migration liés au réseau social et à la socialisation sont peu étudiés dans la littérature portant sur la migration des anglophones du Québec. Néanmoins, quelques études se sont penchées sur ces facteurs.

Le réseau social semble avoir un impact sur la migration interprovinciale des Anglo-Québécois. Lo et Teixeira (1998) soulignent que les liens sociaux à l'extérieur de la province que possèdent les non-francophones qu'ils ont interrogés constituent un facteur explicatif de leur émigration future. Cependant, les répondants qui prévoyaient quitter le Québec dans les cinq prochaines années ont expliqué leur décision par le besoin de rejoindre des membres de leur parenté dans une proportion ne s'élevant qu'à 14 %. Les résultats obtenus par Lo et Teixeira auprès des résidents de Notre-Dame-de-Grâce révèlent plutôt que les intentions migratoires des Anglo-Québécois s'expliquent surtout par des facteurs économiques et politiques. Locher (1988), qui a mené une enquête sur l'ensemble des Anglo-Montréalais, affirme qu'un manque de parenté au Québec influence très peu les mouvements migratoires des Québécois anglophones; le réseau familial n'est donc pas la principale cause de leur départ massif. Par contre, l'absence de parents augmenterait la propension des anglophones à quitter le Québec.

À notre connaissance, aucune étude ne porte sur l'impact du réseau social interne et externe au Québec sur la migration des jeunes anglo-québécois. Par contre, sur le plan de la socialisation, Alliance Québec (1992) mentionne que plusieurs jeunes anglophones sont poussés par leurs parents et par leurs professeurs à s'établir dans les autres provinces canadiennes. Il semble que la communauté anglo-québécoise soit plutôt pessimiste à l'égard de son avenir et des chances de réussite de ses jeunes. Ces affirmations demandent cependant à être vérifiées quantitativement.

## Conclusion

La proportion de jeunes adultes au sein de la communauté anglophone du Québec diminue de façon importante. Cette décroissance démographique s'explique notamment par l'exode des jeunes Anglo-Québécois vers les autres provinces canadiennes. Les causes de ces départs massifs sont multiples et interreliées. Aucun facteur ou groupe de facteurs ne peut expliquer à lui seul la complexité de ces mouvements migratoires. Il n'y a pas de consensus dans la littérature quant à la prépondérance de certaines variables. Néanmoins, les migrations interprovinciales des jeunes anglophones semblent être le résultat de facteurs linguistiques, culturels, politiques, législatifs et économiques ainsi que de facteurs liés à la socialisation. Cette recension des travaux révèle à quel point les comportements migratoires des jeunes anglophones correspondent à une réalité socio-culturelle fort complexe qui doit être analysée plus en profondeur. Il est clair que de nouvelles recherches doivent être menées sur la migration des jeunes anglo-québécois. C'est ce à quoi s'attarde présentement le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) qui a recueilli des données quantitatives en 2004 sur la migration des jeunes anglophones du Québec, ainsi que sur la migration de l'ensemble des jeunes du Québec.

## NOTES

1. Marie-Odile Magnan, sous la direction de Madeleine GAUTHIER, « *To stay or not to stay* » : migrations des jeunes anglo-québécois. *Revue de la littérature*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2004. (Traduction : Marie-Odile Magnan, sous la direction de Madeleine Gauthier, « *To Stay or Not to Stay* » : *Migrations of Young Anglo-Quebecers. Literature Review*, Montreal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2005).
2. Natalie Kishchuk, *Subjective Factors in Out-Migration among English Speakers in the Eastern Townships*, présenté à la conférence : *The Eastern Townships English-Speaking Community: Coming? Going? Staying?*, le 31 mars 2005 à l'Université Bishop's, Lennoxville.
3. William Floch, *A Comparison of the Socio-Economic Characteristics of Quebec Anglophone Out Migrants with those who Stayed, 1971-1996*, présenté à la conférence *The Eastern Townships English-Speaking Community: Coming? Going? Staying?*, le 31 mars 2005 à l'Université Bishop's, Lennoxville.
4. Charles Castonguay, « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », dans Michel VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 232-253.

5. Uli Locher, « Perspectives d'avenir des jeunes anglophones du Québec », *Relations*, 1991, p. 212.
6. Hervé Gauthier, « La migration », dans *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, vol. II, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1998, p. 84–117; Vered Amit-Talai, « Will they go? A study of intentions regarding migration among secondary students in Quebec », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 25, 1993, p. 50–61.
7. Marc Termote, « L'évolution démologique du Québec et du Canada », dans *La mise à jour des études originalement préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*. Rapport soumis au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, vol. 2, livre 2, Québec, Conseil exécutif, Bureau de coordination des études, 2002, p. 161–244; Gauthier, 1998; Amit-Talai, 1993.
8. Gauthier, 1998.
9. Statistique Canada, Première langue officielle parlée (7) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, recensement de 2001, Données-échantillon (20%), 2003, no 97F0007XCB01048; Statistique Canada, « Profil des langues au Canada : l'anglais, le français et bien d'autres langues », Série « Analyses », no 96F0030XIF2001005, 2002a. [En ligne] [[http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/provs\\_f.cfm#decline](http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/provs_f.cfm#decline)] (juin 2003).  
 Voici les définitions des indicateurs mentionnés : La langue maternelle est « la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement » (Statistique Canada (2002b), Dictionnaire du recensement de 2001 (produits de référence : recensement de 2001), n° 92-378-XIF. [En ligne] [[http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/index\\_f.htm#dictionnaire](http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/index_f.htm#dictionnaire)] (juillet 2003). La langue d'usage est la « langue que le recensé parle le plus souvent à la maison » (Statistique Canada, 2002b, n.p.); La première langue officielle parlée indique la première langue officielle (*i.e.* français, anglais) que le recensé a apprise et qu'il comprend encore. (Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority (2000), *Community economic development perspectives: needs assessment report of the diverse English linguistic minority communities across Quebec*, Huntingdon, Published by the Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority)
10. Lucia Lo et Carlos Teixeira, « If Quebec goes...the "exodus" impact? », *The Professional Geographer*, vol. 50, no 4, 1998, p.

- 481–498; Amit-Talai 1993; Uli Locher, *Les anglophones de Montréal : émigration et évolution des attitudes 1978–1983*, Québec, Conseil de la langue française, 1988.
11. Les catégories utilisées font seulement référence aux personnes ayant déclaré une réponse unique à la question sur la langue maternelle. Le taux de sortie est calculé sur la population se trouvant au Québec au début de la période, soit les personnes recensées en 1996, tout en tenant compte que ces personnes apparaissant au dénominateur sont plus jeunes de cinq ans en début de période.
  12. Brian Harrison, *Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991*, Statistique Canada, no 91-545-XPF, 1996; Alliance Québec, *Task Force on Job Opportunities for English-speaking Youth in Quebec*, Montréal, Alliance Québec, 1992.
  13. Jack Jedwab, « La révolution “tranquille” des Anglo-Québécois », dans Denise LEMIEUX (dir.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2002, p. 181–199.
  14. Quebec Community Groups Network, *Suggesting Change: The Situation of the English-speaking Minority of Quebec and Proposals for Change*, Report presented to Minister Stéphane Dion, President of the Privy Council and Minister for Intergovernmental Affairs, 2002. [En ligne] [[http://www.westquebecers.com/docs/nov26-2002\\_press.html](http://www.westquebecers.com/docs/nov26-2002_press.html)] (juillet 2003).
  15. CNDRHC, 2000; Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 1999; Gauthier, 1998; K. Bruce Newbold, « The Ghettoization of Quebec: Interprovincial Migration and its Demographic Effects, Canadian Studies », *Population*, vol. 23, no 1, 1996, p. 1–21; K. L. Liaw, « Joint effects of personal factors and ecological variables on the interprovincial migration patterns of young adults in Canada: a nested logit analysis », *Geographical Analysis*, vol. 22, no 3, 1990, p. 189–208.
  16. Martha Kate Radice, *Feeling comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Uli Locher, *Les jeunes et la langue (tome 2). Comportements et attitudes linguistiques des jeunes faisant leurs études en anglais*, Québec, Conseil de la langue française, 1994; Locher, 1988; Amit-Talai, 1993; Alliance Québec, 1992.
  17. David H. Kaplan, « Differences in Migration Determinants for Linguistic Groups in Canada », *The Professional Geographer*, vol. 47, no 2, 1995, p. 115–125; Amit-Talai, 1993.
  18. Amit-Talai, 1993, p. 58.
  19. William Johnson, *A Brief on Quebec's English-Speaking Youth*. On the Occasion of the Youth Summit, 2000. [En ligne]

- [[http://www.alliancequebec.ca/Main\\_English/bryouth.htm](http://www.alliancequebec.ca/Main_English/bryouth.htm)] (mai 2003); Marmen et Corbeil, 1999; Lo et Teixeira, 1998; Newbold, 1996; Uli Locher, *Intentions to Leave Quebec among Students in English High-schools and Colleges*, Montréal, Department of Sociology, McGill University, 1992; Locher, 1994, 1988; Alliance Québec, 1992; Gary Caldwell, « Itinéraire migratoire des jeunes qui ont quitté l'école secondaire anglaise au Québec en 1971 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, no 3, 1983, p. 281–294.
20. Termote, 2002, p. 32.
  21. Matthew Stevenson, « Canada's other Brain Drain: The Continuing Exodus from Quebec », *Policy Options*, vol. 21, no 8, 2000, p. 64–66; CNDRHC, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998; Marc Termote, « L'avenir démographique des Anglophones du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, no 2, 1997, p. 80–89; Newbold, 1996; Locher, 1992; Alliance Québec, 1992.
  22. Les concepts « migration » et « exode » sont utilisés tout au long de cette revue des travaux. Le sens du mot migration varie selon le contexte dans lequel il est utilisé; en effet, il désigne à la fois les déplacements des Anglo-Québécois d'une province à une autre (c'est-à-dire la migration interprovinciale) et les déplacements d'une région à une autre (c'est-à-dire la migration interrégionale). Le mot exode n'est utilisé que pour désigner la migration interprovinciale des Québécois anglophones. En effet, selon Gauthier et Bujold : « Le mot exode ajoute une qualification à la notion de migration : celle de son importance. Il comporte l'idée de déplacement massif et d'un déplacement vers des conditions meilleures, ces conditions pouvant être de différents ordres : économiques, sociaux, culturels, ethniques, etc. » (Madeleine Gauthier et Johanne Bujold, avec la collaboration de Claire Boily, *Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 14). Or, chez les Anglo-Québécois, c'est la migration interprovinciale et non la migration interrégionale qui correspond à un déplacement massif.
  23. CNDRHC, 2000; Radice, 2000; Stevenson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998.
  24. Johnson, 2000; Radice, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Amit-Talai, 1993; Locher, 1991, 1988; Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone 1759–1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture 1986.
  25. Alliance Québec, 1992.
  26. Locher (1991) utilise le terme « avancement économique » pour désigner des facteurs de migration tels que les études et la scolarisation des enfants du migrant. Ce terme sera utilisé tout au

long de cette revue de littérature et désignera surtout la scolarisation hors Québec du migrant anglophone.

27. Amit-Talai, 1993.
28. Lo et Teixeira, 1998; Jack Jedwab, *English in Montreal: A Layman's Look at the Current Situation*, Montréal, Images, 1996.
29. Jedwab, 1996.
30. Johnson, 2000; Locher, 1992.
31. Johnson, 2000; Locher, 1992.
32. Radice, 2000; Locher, 1994, 1992.
33. Locher, 1991, p. 211.
34. Locher, 1991.
35. Radice, 2000, p. 36.
36. Lo et Teixeira, 1998; Jedwab, 1996; Locher, 1992.
37. Depuis le début des années 1990, deux chercheurs seulement se sont penchés sur la problématique de la migration interprovinciale des jeunes Anglo-Québécois. Amit-Talai a effectué une enquête en 1987 auprès de 1 295 étudiants de secondaire V d'écoles anglophones du Québec et de 501 étudiants d'écoles francophones. L'analyse des données portait principalement sur les compétences linguistiques en français, les motivations d'une future migration et les destinations envisagées. L'échantillon tentait de refléter l'ensemble des étudiants de secondaire V des écoles anglophones du Québec. Ainsi, les jeunes étudiés se caractérisaient par diverses origines ethniques, langues maternelles et langues d'usage. Néanmoins, la majorité des résultats sont analysés selon la langue maternelle. Les étudiants répondaient à un questionnaire en classe. Locher a lui aussi mené une étude quantitative portant sur les intentions des jeunes Anglo-Québécois de quitter le Québec. Les derniers résultats ont été publiés en 1994. Cette recherche a été réalisée pour le *Conseil de la langue française*. Quelque 4 082 étudiants de secondaire IV et V ainsi que du cégep ont répondu à un questionnaire en classe. Les répondants étaient sélectionnés par classes entières suivant un échantillonnage au hasard. Ces jeunes provenaient de 19 établissements différents. Ces institutions avaient été sélectionnées dans le but de représenter les cinq principaux milieux linguistiques du Québec anglais. Cette étude reprenait sensiblement le même questionnaire utilisé par Locher en 1979, ce qui permettait des comparaisons diachroniques.
38. Locher, 1992, p. 5.
39. Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; Amit-Talai, 1993.
40. Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Newbold, 1996; Liaw, 1990.

41. Amit-Talai, 1993, p. 58.
42. Locher (1988) a suivi le parcours migratoire de 251 Anglo-Montréalais de 1978 à 1983. Il tient compte de la langue maternelle pour définir le groupe des Anglo-Québécois. Toutefois, il a également inclus les personnes qui ont l'anglais comme langue d'usage et qui sont nés dans un pays anglophone.
43. Radice, 2000.
44. Termote, 2002; Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; Amit-Talai, 1993; Alliance Québec, 1992.
45. Termote, 2002; Lo et Teixeira, 1998; Locher, 1994; Amit-Talai, 1993.
46. Amit-Talai, 1993, p. 55.
47. Johnson, 2000.
48. Kaplan (1995) analyse les mouvements migratoires d'une région à une autre du Canada à l'aide des données des recensements de 1981 et 1986 selon la langue maternelle.
49. Amit-Talai, 1993, p. 57.
50. Johnson, 2000; Alliance Québec, 1992.
51. Johnson, 2000, n.p.
52. Newbold, 1996, p. 14; Newbold utilise les données des recensements de 1986 et de 1991 afin d'analyser la migration interprovinciale au Québec. Il utilise la variable « langue maternelle ».
53. Locher, 1994; 1992; Caldwell, 1983; Caldwell a mené une étude longitudinale. Il a suivi l'expérience migratoire de 975 jeunes Québécois anglophones de 1970 à 1983. Il est le seul, à notre connaissance, à avoir mené une recherche de cette envergure sur le sujet. Dans le cadre de ce projet, il a fait, en 1980, 110 entrevues qualitatives avec les Anglo-Québécois qui avaient décidé de demeurer au Québec après avoir terminé leurs études secondaires.
54. Locher, 1994, p. 95.
55. Locher, 1994; Caldwell, 1983.
56. Stevenson, 2000; CNDRHC, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998; Termote, 1997; Newbold, 1996.
57. L'article de Termote (1997) porte principalement sur l'évolution démolinguistique future du groupe des Anglo-Québécois. Pour ce faire, Termote utilise la variable « langue d'usage » du recensement de 1991.
58. Stevenson, 2000; Termote, 1997.
59. Gauthier (1998) utilise la langue maternelle pour définir les anglophones.
60. Stevenson, 2000; Rudin, 1986.

61. CNDRHC, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Newbold, 1996.
62. Locher, 1988, p. 44.
63. Conseil permanent de la jeunesse, « Forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec : compte rendu », Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 2003. [En ligne] [[http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/forum\\_francais.pdf](http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/forum_francais.pdf)] (janvier 2003); CNDRHC, 2000; Stevenson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999.
64. Locher, 1988, p. 41.
65. Les sortants interprovinciaux sont des individus qui quittent la province de Québec pour s'établir dans une autre province canadienne.
66. Locher, 1988, p. 117.
67. CNDRHC, 2000; Radice, 2000; Stevenson, 2000; Marmen et Corbeil, 1999; Gauthier, 1998; Lo et Teixeira, 1998.
68. Marmen et Corbeil, 1999; Lo et Teixeira, 1998.
69. Locher, 1988, p. 41.
70. Radice, 2000; Locher, 1991; 1988.
71. Johnson, 2000; Lo et Teixeira, 1998; Amit-Talai, 1993.
72. Lo et Teixeira, 1998, p. 489.
73. Madeleine Gauthier, Marc Molgat, et Serge Côté, *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des 20–34 ans du Québec*, Montréal, INRS Urbanisation Culture et Société, 2001.
74. Locher, 1994, p. 97.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alliance Québec. *Task Force on Job Opportunities for English-speaking Youth in Quebec*, Montréal, Alliance Québec, 1992.
- Amit-Talai, Vered. « Will they go? A Study of Intentions Regarding Migration Among Secondary Students in Quebec », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 25, 1993, p. 50–61.
- Caldwell, Gary. « Itinéraire migratoire des jeunes qui ont quitté l'école secondaire anglaise au Québec en 1971 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, no 3, 1983, p. 281–294.
- Castonguay, Charles. « La vraie question linguistique : quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec? », dans Michel VENNE (dir.), *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 232–253.
- Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority. *Community Economic Development Perspectives: Needs Assessment Report of the Diverse English Linguistic Minority Communities Across Quebec*,

- Huntingdon, Published by the Community Table of the National Human Resources Development Committee for the English Linguistic Minority, 2000.
- Conseil Permanent de la Jeunesse. « Forum de discussion pour les représentants des jeunes anglophones du Québec : compte rendu », Québec, Conseil permanent de la jeunesse. [En ligne] [[http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/forum\\_francais.pdf](http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/forum_francais.pdf)] (janvier 2003).
- Gauthier, Hervé. « La migration », dans *D'une génération à l'autre : évolution des conditions de vie*, vol. II, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1998, p. 84–117.
- Gauthier, Madeleine, Marc Molgat, et Serge Côté. *La migration des jeunes au Québec : résultats d'un sondage auprès des 20–34 ans du Québec*, Montréal, INRS Urbanisation Culture et Société, 2001.
- Gauthier, Madeleine et Johanne Bujold (avec la collaboration de Claire Boily). *Les jeunes et le départ des régions : revue des travaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.
- Harrison, Brian. *Les jeunes et les minorités de langue officielle, 1971 à 1991*, Statistique Canada, no 91-545-XPf, 1996.
- Jedwab, Jack. « La révolution “tranquille” des Anglo-Québécois », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2002, p. 181–199.
- Jedwab, Jack. *English in Montreal: A Layman's Look at the Current Situation*, Montréal, Images, 1996.
- Johnson, William. *A Brief on Quebec's English-speaking Youth. On the Occasion of the Youth Summit*, 2000. [En ligne] [[http://www.alliancequebec.ca/Main\\_English/bryouth.htm](http://www.alliancequebec.ca/Main_English/bryouth.htm)] (mai 2003).
- Kaplan, David H. « Differences in Migration Determinants for Linguistic Groups in Canada », *The Professional Geographer*, vol. 47, no 2, 1995, p. 115–125.
- Liaw, K. L. « Joint Effects of Personal Factors and Ecological Variables on the Interprovincial Migration Patterns of Young Adults in Canada: A Nested Logit Analysis », *Geographical Analysis*, vol. 22, no 3, 1990, p. 189–208.
- Lo, Lucia et Carlos Teixeira. « If Quebec goes...the “Exodus” Impact? », *The Professional Geographer*, vol. 50, no 4, 1998, p. 481–498.
- Locher, Uli. *Les jeunes et la langue (tome 2). Comportements et attitudes linguistiques des jeunes faisant leurs études en anglais*, Québec, Conseil de la langue française, 1994.
- Locher, Uli. *Intentions to Leave Quebec among Students in English High-schools and Colleges*, Montréal, Department of Sociology, McGill University, 1992.

- Locher, Uli. « Perspectives d'avenir des jeunes anglophones du Québec », *Relations*, 1991, p. 211–215.
- Locher, Uli. *Les anglophones de Montréal : émigration et évolution des attitudes 1978–1983*, Québec, Conseil de la langue française, 1988.
- Marmen, Louise et Jean-Pierre Corbeil. *Les langues au Canada : recensement de 1996*, Ottawa, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 1999.
- Newbold, K. Bruce. « The Ghettoization of Quebec: Interprovincial Migration and its Demographic Effects, Canadian Studies », *Population*, vol. 23, no 1, 1996, p. 1–21.
- Quebec Community Groups Network. *Suggesting Change: The Situation of the English-speaking Minority of Quebec and Proposals for Change*, Report presented to Minister Stéphane Dion, President of the Privy Council and Minister for Intergovernmental Affairs, 2002. [En ligne] [[http://www.westquebecers.com/docs/nov26-2002\\_press.html](http://www.westquebecers.com/docs/nov26-2002_press.html)] (juillet 2003).
- Radice, Martha Kate. *Feeling Comfortable? Les Anglo-Montréalais et leur ville*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000.
- Rudin, Ronald. *Histoire du Québec anglophone 1759–1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- Statistique Canada. Première langue officielle parlée (7) pour la population, pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, recensement de 2001, Données-échantillon (20%), no 97F0007XCB01048, 2003.
- Statistique Canada. « Profil des langues au Canada : l'anglais, le français et bien d'autres langues », Série « Analyses », no 96F0030XIF2001005, 2002a. [En ligne] [[http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/provs\\_f.cfm#decline](http://www12.statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/lang/provs_f.cfm#decline)] (juin 2003).
- Statistique Canada. Dictionnaire du recensement de 2001 (produits de référence : recensement de 2001), n° 92-378-XIF, 2002b. [En ligne] [[http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/index\\_f.htm#dictionnaire](http://www.statcan.ca/francais/census2001/dict/index_f.htm#dictionnaire)] (juillet 2003).
- Stevenson, Matthew. « Canada's other Brain Drain: The Continuing Exodus From Quebec », *Policy Options*, vol. 21, no 8, 2000, p. 64–66.
- Termote, Marc. « L'évolution démolinguistique du Québec et du Canada », dans *La mise à jour des études originalement préparées pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*. Rapport soumis au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, vol 2, livre 2, Québec, Conseil exécutif, Bureau de coordination des études, 2002, p. 161–244.
- Termote, Marc. « L'avenir démographique des Anglophones du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, no 2, 1997, p. 80–89.